

Lutte contre la violence à l'encontre des enfants en Europe

Date : 25 novembre 2020



Un milliard d'enfants dans le monde, soit un sur deux, sont exposés chaque année à la violence. Un véritable fléau au niveau mondial visé par l'Objectif 16.2 de développement durable (ODD) inscrit dans l'Agenda 2030 adopté par les membres de l'ONU en 2015. Afin de mobiliser les efforts mondiaux pour réaliser cet objectif, l'Alliance mondiale** pour mettre fin à la violence contre les enfants a été créée un an plus tard. Et sept stratégies ont été publiées dans le rapport INSPIRE pour guider les pays dans leurs actions***.

Seuls 1/5e des pays ont entièrement financé leurs plans d'action

Toutefois, en 2020, le rapport mondial publié par l'OMS sur la prévention de la violence à l'encontre des enfants constate que si 80 % des pays disposent de plans d'action et de politiques nationales pour éradiquer la violence envers les enfants, seuls 1/5e ont entièrement financé ces plans ou ont des objectifs mesurables. Ce rapport s'appuie sur des données provenant de plus de 1 000 décideurs dans 155 pays. Le travail à mener reste donc d'envergure. Et la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation. Partout dans le monde.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de mesures pour le bien-être des enfants est plus important que jamais. Fin avril 2020, l'Union européenne s'est donc associée au Groupe des amis des enfants et des ODD dans une [déclaration](#) signée par 171 États. Deux extraits : « *Nous soutenons vivement l'appel du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, pour que l'accès des enfants à l'éducation, à l'alimentation, à la santé et à la sécurité durant la pandémie du COVID-19 soit érigé en priorité par les pays. [...] Nous devons éviter et combattre toutes les formes de violence, notamment la violence domestique, les abus et exploitations sexuels d'enfants en ligne et hors ligne, le harcèlement en ligne et combler le fossé numérique.* »

Les 26 et 27 novembre : interventions d'autorités publiques et d'experts, tables rondes

La Conférence des 26 et 27 novembre, organisée autour d'interventions d'autorités publiques et d'experts ainsi que d'échanges dans le cadre de tables rondes, a pour objectifs de :

- Faire de la violence à l'encontre des enfants une priorité mondiale. Notamment lors de la planification et du financement des mesures pour une reprise durable après la Covid-19.
- Présenter des solutions rentables, fondées sur des données probantes et pouvant être mises à l'échelle des différents territoires.
- Discuter d'une voie collective à suivre pour les pays européens pionniers****, membres de l'alliance mondiale ; Arménie, Finlande, France, Géorgie, Monténégro, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Le BICE présentera le rôle des organisations de la société civile en appui aux initiatives des États pour lutter contre la violence à l'égard des enfants.

Plus d'infos [ici](#).

* Objectif 16, cible 2 : « *Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.* »

** Ce partenariat vise à réunir les États, les institutions des Nations unies, la société civile, le secteur privé, les chercheurs et les milieux universitaires. Et ce, pour forger la volonté politique nécessaire, promouvoir des solutions, accélérer l'action et renforcer la collaboration. Avec, au centre de sa réflexion, la recherche de solutions par pays.

*** 7 stratégies : mise en œuvre et application des lois ; normes et valeurs ; sûreté des environnements ; appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; revenus et renforcement économique ; services de lutte et d'appui ; éducation et savoir-faire pratiques

**** Ces pays se caractérisent par une forte volonté politique d'éradiquer la violence contre les enfants. Et ce, au niveau national et international. La France a rejoint l'Alliance mondiale en 2019.